

# Action Citoyenne pour l'Intérêt Général

17 rue du Tusson Lavenay 72310 Loir en Vallée - appelCitoyenarjowiggins@gmail.com

## **ARJOWIGGINS : Les promesses de Mr Petit ne lui servent qu'à gagner du temps ... pendant qu'il démonte l'usine ! Le Préfet lui fait confiance !**

Après la parution de notre lettre ouverte concernant l'avenir du site d'Arjo à Bessé-sur-Braye, Monsieur Petit, affirmant qu'il travaillait « d'arrache-pied », avait promis que dès le 20 Mars, on saurait tout !

Encore une fois, c'est raté !

On sait, que les projets de reprise abondamment vantés par nos quotidiens locaux, ne sont que des « projets mensongers » empruntés du site d'Arjo à Crèvecœur (77), pour justifier, l'achat de l'usine de Bessé, auprès des élus locaux et du Tribunal de Commerce de Nanterre.

La fameuse équipe, composée d'anciens salariés du site de Crèvecœur (aujourd'hui démantelé), a quitté les lieux, fâchés sans doute de comprendre qu'on les avait berné !

**On ne parle plus aujourd'hui que de maisons en bois fabriquées on ne sait où (la chine ?) qui devraient être stockées à Bessé-sur-Braye.**

Bonjour la pollution des camions, bravo pour la voie verte et la disparition de la ligne de chemin de fer qui aurait pu assurer la desserte tourisme et le développement économique de la vallée du loir !

La capacité de défense des intérêts de la population, par les élus (Mairies, Conseil Départemental et Régional) est remarquablement limitée par l'idéologie libérale, qui écrase tout. **Faire semblant, et laisser faire sont les deux axes de l'inefficacité volontaire des élus locaux.**

Le Préfet a de nouveau prétexté la reprise du site par Mr Petit pour justifier son manque de parole. Mr Petit serait un industriel et donc le site est sauvé !

**Les hommes politiques qui gèrent les affaires au Conseil Départemental ou Régional sont, de ce point de vue, de véritables prestidigitateurs**, quand Bruno Lemaire dit non, Christelle Morançais, comme Dominique Le Mener, se couchent avec tous les élus LR ou apparentés et bien évidemment le Préfet malgré ses promesses faites au nom de l'état.

Les écologistes (EELV) et les socialistes (à part Marietta Karamanli) oeuvrent tranquillement aux côtés de Madame Morançais, mais ne manqueront pas de solliciter nos suffrages, en promettant de faire « autrement » ! Notre première pétition relevait justement cette exigence des signataires, « ras le bol des élus qui demandent le soutien des électeurs, et à peine élus, n'écoutent plus que ce qui vient de leurs amis politiques en haut lieu !

**Monsieur Petit cherche un artisan charpentier pour organiser son projet de maisons en kit !**

Donc, inutile de compter sur les 240 emplois, le stockage et la vente de ces maisons n'emploiera pas tout ce monde. Ce sera un dépôt-vente et pas un site industriel !

Ce qui commence à être compris par Monsieur Lacoche (Maire de Bessé) (qui a offert cependant son soutien et celui de Bessé à notre repreneur miraculeux !)

Monsieur Petit se plaint, pas encore propriétaire du site à cause des liquidateurs !?

On se demande qui l'autorise alors, à démonter les machines, stopper les contrats et continuer à mentir ! Qui paie l'électricité ?

Malgré les interviews du Maire de Bessé devenu élu référent de « territoires d'industrie », les emplois industriels disponibles non pourvus dont il parle, ne représentent que quelques unités !

**Réveillez vous Monsieur Lacoche**, il nous faut 600 emplois, et puisque votre structure politico-technocratique a de l'argent pour aider à l'étude de dossiers industriels, pourquoi n'a-t-elle rien fait quand il en était encore temps ? Pourquoi ne pas subventionner notre projet via l'étude nécessaire ?

**Ne pas le faire, c'est se moquer des électeurs, des chômeurs, des jeunes de notre bassin d'emplois ! C'est mépriser les commerçants et artisans qui souffrent depuis la fermeture d'Arjo, sans aucun soutien.**

Le développement récent du Bourray pour produire de la pâte à papier recyclée, nous démontre, si cela était encore nécessaire, combien le sacrifice de notre patrimoine industriel, s'appuie sur l'abandon de principes simples par la classe dominante actuelle.

Pourra-t-on encore, parler de réindustrialisation quand personne ne bouge pour changer les lois en vigueur ?

**Doit-on encore prétendre rendre son attractivité au milieu rural ?**

**Produire français ça demande du courage politique et de la détermination.**

Pourtant, malgré la loi, ceux qui sont véritablement propriétaires du site, ce sont les contribuables qui ont versés, grâce à plusieurs injections de fonds publics (près d'un milliard d'euros en 12 ans qui ont été donnés à Monsieur Lebard) et dont on ne sait, où ils sont passés ....

La vente du groupe Antalis à 0,10 centimes d'euros l'action a dépouillé de nombreux ex-salariés qui avait cru à « la cerise sur le gâteau » promis par la direction de l'usine.

Mais cet argent n'a pas été perdu pour tout le monde, **Madame Pannier-Runacher, grande prêtresse des dons financiers de l'état, devait exiger une enquête parlementaire** sur la gestion Lebard ... Elle a sans doute oublié sa promesse ! Nous allons le lui rappeler !

Les citoyens que nous sommes devront se battre pour que la France change, pour que la politique change, pour que les voyous en col blanc, ne puissent continuer leur démolition industrielle et la casse des droits sociaux !

Nous nous y emploierons sans faiblesse et nous comptons sur votre soutien.

## BULLETIN D'ADHESION

### ACTION CITOYENNE POUR L'INTERET GENERAL

17 Rue du Tusson LAVENAY – 72310 LOIR EN VALLEE

NOM

PRENOM

TEL

MAIL

**Cotisation** : 10 € pour l'année 2020/2021

Renvoyer ce bulletin et votre chèque à l'adresse de l'association.

